

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 octobre 2018

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - Roland BLUM - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Pascal MONTECOT - Patrick BORÉ représenté par Gérard GAZAY - Roland MOUREN représenté par Roland GIBERTI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Arlette FRUCTUS - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Richard MALLIÉ.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 028-4305/18/BM

■ Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation de manifestations et de colloques - Approbation d'une convention MET 18/8416/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Suite à la signature de la convention cadre de partenariat entre Aix-Marseille Université et la Métropole, il est proposé de soutenir des manifestations et actions qui valorisent du travail des équipes universitaires et de recherche afin d'accroître la notoriété scientifique et développer le caractère innovant du territoire. La Métropole Aix-Marseille-Provence apporte une aide financière limitée complémentaire des autres financeurs.

Aussi, il est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions portées par Aix-Marseille Université avec une incidence financière totale de 56 700€, comme suit :

- 5 000€ pour l'aide à la mise en place de l'événement « *Guichet unique à destination des étudiants internationaux* du territoire », du 27 août au 5 octobre 2018, organisé par la Direction des Relations Internationales, DRI.

- 1 200€ pour l'aide à la mise en place de quatre expositions photographiques sur le thème « *Galerie itinérante 2018* », du 4 octobre au 7 décembre 2018, organisée par l'Institut Universitaire Professionnalisé Administration des Institutions Culturelles, IUP AIC.

- 1 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *Les problèmes d'accessibilité* », du 24 au 26 septembre 2018, organisé par le Laboratoire d'Informatique et des Systèmes, LIS.

Signé le 18 Octobre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2018

- 3 000€ pour l'aide à l'organisation de l'École Doctorale des Juristes Méditerranéens sur le thème « Droit et civilisation en Méditerranée : vers une culture juridique commune ? », du 3 au 5 octobre 2018, organisée par la Fédération De Recherche Droits, Pouvoirs et Sociétés.
- 1 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Médiation de la littérature moderne américaine : le rôle des big magazines, 1880-1960 », du 4 au 5 octobre 2018, organisé par le Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone, LERMA.
- 500€ pour l'aide à l'organisation de la manifestation « Erasmus day », le 12 octobre 2018, organisée par la Faculté de Pharmacie.
- 1 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Questions ouvertes sur la conversion et le transport de l'énergie dans les systèmes quantiques nanométriques », du 15 au 16 novembre 2018, organisé par l'Institut des matériaux électroniques Nanosciences de Provence, IM2NP.
- 13 000€ pour l'aide à l'organisation de la manifestation sur le thème « Forum emploi stages 2018 », le 17 novembre 2018, organisé par le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation, SUIO.
- 12 000€ pour l'aide à l'organisation de la manifestation « Semaine AMU Entreprises 2018 », du 19 au 22 novembre 2018, organisée par la Direction Partenariat avec le Monde Socioéconomique.
- 6 000€ pour attribution de « deux bourses d'études de 3 000€ chacune à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université », de 1 septembre 2018 au 30 juin 2019, organisées par le Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires, CERIC.
- 3 000€ pour l'aide à l'organisation d'un stage étudiants Mission Synergie sur le thème « Finalisation du document communal sur les risques majeurs, DICRIM, de la Métropole Aix-Marseille Provence », du 1 septembre au 31 décembre 2018, organisé par le Magistère Journalisme et Communication des Organisations, JCO.
- 10 000€ pour l'aide à la mise en place d'un projet d'étude étudiants sous forme d'ateliers sur le thème « Marketing territorial : attachement affectif et cognitif à la Ville d'Aix-en-Provence », du 1 septembre 2018 au 30 août 2019, organisé par l'Institut d'Administration des Entreprises, IAE.

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
La DRI, Direction des Relations Internationales GU 2018.00959	« <i>Guichet unique à destination des étudiants internationaux</i> du territoire », sur le campus aixois Schuman et sur le campus marseillais St Charles	Du 27 août au 5 octobre 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	5 000€	20 300€ Co financeurs : 1 000€ Ministère 10 000€ Ville de Marseille 4 300€ AMU	5 000€ Soit 24, 6% du budget prévisionnel
L'IUP AIC, Institut Universitaire Professionnalisé Administration des Institutions Culturelles GU 2018.00961	« <i>Galerie itinérante 2018</i> », sur l'Espace Van Gogh d'Arles, les campus aixois et marseillais	Du 4 octobre au 7 décembre 2018	N-1 : 1 200€ N-2 : 1 200€	1 200€	27 000€ Co financeurs : 10 000€ CR PACA 500€ CD 13 3 000€ communauté Agglomération Arles- Crau-Camargue- Montagnette 3 000€ DRAC PACA 1 000€ AMU 1 500€ Faculté d'Économie et de Gestion 6 500€ sponsors 300€ ressources propres IUP AIC	1 200€ Soit 4, 4% du budget prévisionnel
Le LIS, Laboratoire d'Informatique et des Systèmes GU 2018.00919	« <i>Les problèmes d'accessibilité</i> », à Marseille campus Saint Charles	Du 24 au 26 septembre 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	1 000€	13 800€ Co financeurs : 1 000€ CD 13 1 000€ Ville de Marseille 8 300€ droits inscription 1 500€ CNRS 1 000€ AMU	1 000€ Soit 7, 2% du budget prévisionnel

Signé le 18 Octobre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2018

La Fédération De Recherche Droits, Pouvoirs et Sociétés GU 2018.00948	« <i>Droit et civilisation en Méditerranée : vers une culture juridique commune ?</i> », sur le campus aixois de la Faculté de Droit et de Science Politique.	Du 3 au 5 octobre 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	3 000€	22 484€ Co financeurs : 14 000€ Agence Universitaire de Francophonie 3 000€ centre d'excellence Jean Monnet 2 484€ ressources propres FDR droits pouvoirs et sociétés	3 000€ Soit 13, 3% du budget prévisionnel
Le LERMA, Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone GU 2018.00925	« <i>Médiation de la littérature moderne américaine : le rôle des big magazines, 1880-1960</i> », à Aix-en-Provence, sur le campus ALLSH, Maison de la Recherche	Du 4 au 5 octobre 2018	N-1 : 3 000€ N-2 : 5 000€	1 000€	5 512€ Co financeurs : 800€ droits inscription 300€ Université de Picardie 595€ SHARP USA 1 000€ Institut des Amériques 1 000€ UFR 817€ ressources propres LERMA	1 000€ Soit 18, 1% du budget prévisionnel
La Faculté de Pharmacie. GU 2018.00944	« <i>Erasmus day</i> », sur le campus marseillais de la Faculté de Pharmacie.	Le 12 octobre 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	800€ Soit 31, 4% du budget prévisionnel	2 550€ Co financeurs : 500€ CR PACA 500€ CNRS 400€ AMU 350€ sponsors	500€ Soit 19, 6% du budget prévisionnel
L'IM2NP, Institut des matériaux électroniques Nanosciences de Provence GU 2018.00920	« <i>Questions ouvertes sur la conversion et le transport de l'énergie dans les systèmes quantiques nanométriques</i> », à Marseille sur le campus de la FRUMAM	Du 15 au 16 novembre 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	1 000€	4 300€ Co financeurs : 800€ Ville de Marseille 1 000€ CNRS 1 000€ AMU 500€ ressources propres IM2NP	1 000€ Soit 23, 2% du budget prévisionnel
Le SUIO, Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation	« Forum emploi stages 2018 », à Marseille, Palais de la Bourse	Le 17 novembre 2018	N-1 : 13 000€ N-2 : 0€	13 000€	26 500€ Co financeurs : 4 000€ taxe apprentissage 5 000€ droits inscription stands 4 500€ AMU	13 000€ Soit 49% du budget prévisionnel
La Direction Partenariat avec le Monde Socioéconomique. GU 2018.00942	« <i>Semaine AMU Entreprises 2018</i> », sur les campus aixois le 19 novembre et marseillais du 20 au 22 novembre 2018	Du 19 au 22 novembre 2018	N-1 : 12 000€ N-2 : 10 000€	12 000€	57 601€ Co financeurs : 15 000€ CD 13 3 000€ Ville de Marseille 27 601€ AMU	12 000€ Soit 20, 8% du budget prévisionnel
Le CERIC, Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires GU 2018.00958	« <i>Deux bourses d'études de 3 000€ chacune à deux étudiants de l'Université de Tübingen inscrits à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université</i> », sur le campus aixois de la Faculté de Droit et de Science Politique	Du 1 septembre 2018 au 30 juin 2019	N-1 : 6 000€ N-2 : 6 000€	6 000€	6 000€	6 000€ Soit 100% du budget prévisionnel
Le Magistère JCO, Journalisme et Communication des Organisations GU 2018.00900	« <i>Finalisation du document communal sur les risques majeurs, DICRIM, de la Métropole Aix-Marseille Provence</i> », sur le campus aixois de la Faculté de Droit et de Science Politique	Du 1 septembre au 31 décembre 2018	N-1 : 3 000€ N-2 : 3 000€	3 000€	41 000€ Co financeurs : 32 000€ FDSP 6 000€ ressources propres JCO	3 000€ Soit 7, 3% du budget prévisionnel
L'IAE, Institut d'Administration des Entreprises	« <i>Marketing territorial : attachement affectif et cognitif à la Ville d'Aix-en-Provence</i> », sur le campus aixois de l'IAE	Du 1 septembre 2018 au 30 août 2019	N-1 : 10 000€ N-2 : 10 000€	10 000€	23 659€ Co financeurs : 13 659€ ressources propres IAE	10 000€ Soit 42, 3% du budget prévisionnel

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 56 700€ à Aix-Marseille Université pour l'organisation des manifestations et colloques et, par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole avec effet rétroactif pour les manifestations qui se sont tenues avant le présent Bureau.

Les subventions concernant la DRI, l'IUP AIC, le LIS, la FDSP, le LERMA, la Faculté de Pharmacie, L'IM2NP, la Direction Partenariat avec le Monde Socioéconomique, le CERIC, le JCO seront prises sur les crédits 2018 de l'État Spécial du Territoire du CT2 soit 33 700€.

Les subventions concernant l'IAE et le SUIO seront prises sur les crédits 2018 du budget de la Métropole soit 23 000€.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- La délibération n°ECO 007-2442/17/BM du 19 octobre 2017 du Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence approuvant la convention cadre entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et Aix-Marseille Université, signée le 15 décembre 2017.
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, à Aix-Marseille Université et à ses étudiants.

Délibère

Article 1 :

Sont attribuées des subventions au profit d'Aix-Marseille Université pour l'aide à l'organisation de manifestations et colloques pour un montant total de 56 700 euros.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Signé le 18 Octobre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2018

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 sur l'État Spécial du Territoire du CT2 -ligne 23 – 657382 et au budget 2018 de la Métropole Aix-Marseille-Provence sous politique B360 – chapitre 65 – nature 65738.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART